

Recommandations aux auteurs

Pour soumettre un article à *Perspectives Psy*, il est nécessaire d'utiliser le système de **soumission électronique** prévu à cet effet.

Ce système est accessible depuis le site web de la revue : (<http://www.perspectives-psy.org>) en cliquant simplement sur l'onglet « *Soumettre un article* » depuis la rubrique « *Pour les auteurs* » dans le bandeau vertical. Les indications à fournir sont ensuite détaillées étape par étape*.

Dans cette interface les auteurs peuvent soumettre leurs articles (version originale) puis la version révisée d'un article et suivre l'état d'avancement de l'article en cours.

**Pour pouvoir soumettre pour la première fois, l'auteur doit d'abord remplir un formulaire concernant son identité, adresse, profession, expertise.*

Chaque année, *Perspectives Psy* publie quatre numéros. Ces derniers comportent en général:

- un dossier thématique (dont les articles sont rédigés à la demande d'un coordinateur, après avis du Comité de Rédaction).
- Des articles proposés spontanément à la Rédaction
- Des analyses de livres.

Les articles soumis par voie électronique à la revue sont anonymement transmis à un Comité de Lecture qui rend, dans un délai de deux mois, son avis au Rédacteur en Chef. Dans les cas où un article est accepté sous réserve de modifications, ses auteurs, en soumettant leur seconde version, indiqueront dans une lettre jointe comment ils ont pris en compte les remarques des lecteurs.

Pour être soumis au Comité de Lecture, les articles doivent se conformer aux normes précisées ci dessous. Les textes non conformes à ces normes seront retournés aux auteurs. Ils doivent comporter :

UNE LETTRE DE PRESENTATION

Dans cette lettre, l'auteur principal s'engage à ne pas soumettre le même article pour publication dans une autre revue.

Rq 1: La lettre précisera que le matériel clinique présenté éventuellement dans l'article a été rendu anonyme conformément à la Loi Informatique et libertés ou bien a fait l'objet d'un consentement écrit signé par le patient ou son ayant droit.

Rq 2 : La lettre mentionnera également le(s) éventuel(s) soutien(s) de l'étude obtenu(s) des Laboratoires pharmaceutiques

LE TEXTE DE L'ARTICLE

Il comprend:

✓ **UNE PREMIERE PAGE D INTRODUCTION**

- noms et prénoms des auteurs, titres, lieu d'exercice professionnel, mail, no de téléphone. Spécifier l'auteur chargé de la correction des épreuves (si plusieurs auteurs)
- Si cela est le cas, la mention des organismes de recherche ayant soutenu le travail
- Les éventuels remerciements.
- Le nombre total de caractères de l'article (texte et bibliographie).

✓ **UNE DEUXIEME PAGE**

- **rappel du titre** en français et en anglais
- **résumé en français** (250 mots maximum) et sa traduction en anglais
- cinq mots clés répertoriés au MeSH dans les deux langues.

✓ **LE TEXTE**

- dont le titre est rappelé en première page,
- D'une longueur maximale de 25 000 caractères, espaces et bibliographie non compris.

✓ **LA BIBLIOGRAPHIE**

Elle doit impérativement suivre les normes de l'APA et être présentée de la façon suivante

La bibliographie en fin d'article doit comprendre

- toutes les références du texte, et uniquement celles-ci.
- Par ordre alphabétique.
- En suivant scrupuleusement la ponctuation et la mise en forme suivante :

Article de périodique :

Martin, A., Dupont, A.B. (2008). Une question de norme. *Revue de la norme*, 1(1), 1-22.

Livre

Martin, A. (2008). *Une question de norme*. Paris : Editions de Paname

Chapitre d'un livre

Dupont, A.B., Dupond, C. (2008). Une question de norme. In A. Martin, B. Martin (Eds.), *La question de la norme* (pp. 1-22). Paris : Editions de Paname.

Acte non publié

Martin, A. (2008, janvier). *Une question de norme*. Communication présentée au 3^{ème} congrès de la Société des Normes, Paris.

Thèse, mémoire

Martin, A. (2008). *Une question de norme*. Thèse de doctorat en sociologie non publiée, Université de Paris,

Cas particuliers

Traduction

Berger, P. & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité* (P. Taminiaux, trad.). Paris : Méridiens Klincksieck. (Original publié 1968)

Page web

Bless, G., Kronig, W., Eckhart, M. & Riedo, D. (1997, 9 septembre). Das IntSep-Forschungsprogramm des Heilpädagogischen Instituts der Universität Freiburg, Schweiz [Page Web]. Accès: <http://pedcurmac13.unifr.ch/Integration/INTSEPd.html>

Les références bibliographiques dans le corps du texte doivent être indiquées de la façon suivante :

- Toute référence doit être retrouvée par le lecteur dans la liste des références bibliographiques en fin de texte (et non en note de bas de page).
- Les références dans le texte contiennent entre parenthèses le nom de l'auteur et l'année de publication, séparés par une virgule. Ni le prénom, ni les initiales ne sont indiqués. Elles suivent les règles suivantes :

Référence au travail d'un auteur

- L'usage du temps d'enseignement officiel varie en fonction des classes (Martin, 1997).
- Dans sa revue d'études, Martin (1997) souligne...
- En 1997, Martin confirme à nouveau...

Référence au travail de deux auteurs

Les noms des deux auteurs sont toujours indiqués.

Entre parenthèses, les noms sont liés par une esperluette « & », alors que dans le texte ils le sont par la conjonction « et ».

- Selon certains auteurs (Martin & Dupond, 1998), des raisons tant pragmatiques que scientifiques...
- Selon Hofstetter et Schneuwly (1998), des raisons...

Référence à un travail de trois à cinq auteurs

Lors de la première occurrence de la référence, le nom de tous les auteurs ainsi que l'année sont indiqués. Lors des occurrences suivantes contenues dans le même paragraphe, seul le nom du premier auteur, suivi de **et al.** est indiqué.

- L'étude comparative de Martin, Dupond, et Durand (1990) montre globalement la nature invariante Interactions entre maître et élèves. Cependant, lors de certaines situations, les élèves en classe spécialisée interagissent plus souvent avec l'enseignant que leurs pairs (McWhirter et al.).

Référence à un travail de six auteurs et plus

Dès la première occurrence de la référence, seul le nom du premier auteur, suivi de **et al.**, ainsi que l'année sont indiqués.

- Certains auteurs avance l'idée d'un retournement de situation (Brun et al., 1994).

✓ **Autres précisions**

- Le corps du texte devra éviter autant que possible de recourir aux notes de bas de page.
- Dans le cas d'études par groupes ou expérimentales, les auteurs mentionneront les autorisations obtenues des autorités éthiques compétentes.

- Les **graphiques et illustrations** sont présentées sur des pages séparées. Pour chacune de ces figures/illustrations, préciser son numéro (en chiffres arabes) et sa légende (titre). Son emplacement sera indiqué dans le texte.
- Pour toute question à la rédaction : contact@perspectivespsy.org.